



# CESSONS D'ALLONGER LA DURÉE DES ÉTUDES

AGEFI - 23.09.2022

## CESSONS D'ALLONGER LA DURE DES TUDES

La Confédération a mis en consultation, durant cet été et jusqu'à la fin de ce mois, un projet de nouvelle ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM). Cette révision poursuit des objectifs louables et contient plusieurs éléments positifs. On relève en particulier la confirmation des objectifs pédagogiques visant à permettre l'accès aux études universitaires, ou encore l'intégration de disciplines fondamentales telles que l'informatique ou la branche économie et droit. Parmi les éléments à améliorer, les branches MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques) méritent une proportion plus importante du temps d'enseignement. L'offre gratuite d'orientation professionnelle proposée aux gymnasiens est à saluer, mais il serait souhaitable d'aller plus loin et d'en faire une partie intégrante de la formation.

La nouvelle ordonnance présente toutefois une innovation essentielle, qui doit être vigoureusement contestée. Il s'agit de la volonté de la Confédération d'imposer à l'avenir une durée minimale de quatre ans pour les études gymnasiales. Cette exigence toucherait plusieurs cantons romands qui connaissent actuellement un cursus gymnasial en trois ans.

Le seul argument avancé en faveur d'un gymnase en quatre ans est la meilleure comparabilité que cela offrirait entre les certificats de maturité. Or rien n'empêche, aujourd'hui déjà, de réaliser une statistique comparant le taux de réussite aux études supérieures des diplômés de chaque canton, ou le taux de porteurs de maturité qui interrompent leurs études supérieures. A défaut d'une telle comparaison, on ne saurait démontrer la supériorité d'un gymnase en quatre ans, ni imposer aux cantons une uniformité sur cette question.

Pierre-Gabriel Bieri

L'allongement d'une année des études gymnasiales poserait aux cantons concernés de multiples défis en termes de financement, de logistique, de locaux et d'enseignants; cette critique ne doit pas être prise à la légère. Mais plus fondamentalement, il en va de l'intérêt des jeunes gymnasiens. Chaque année supplémentaire retarde en effet leur entrée dans la vie professionnelle et donc leur indépendance financière – sans oublier que cela ralentit aussi la constitution de leur capital de prévoyance.

On peut aussi ajouter que des études de plus en plus longues ne se justifient plus à une époque où chaque individu est appelé à se former tout au long de sa vie professionnelle, que ce soit pour s'adapter à l'évolution de son métier ou pour en apprendre de nouveaux. Dans le contexte actuel, la formation doit davantage accompagner la vie professionnelle que la retarder.

Il convient donc de réaliser que la voie académique – tout comme celle de l'apprentissage qui y parvient fort bien – doit s'adapter à la réalité du monde professionnel et préparer les jeunes à entrer dans la vie active, plutôt que de les en tenir éloignés. De ce point de vue, la Confédération doit absolument renoncer à sa volonté d'uniformiser et d'allonger la durée des études.